**Politique de l'Organisme de Certification**

« La politique et Engagement d’ADJEL Certification en matière de certification est basée sur les principes suivants :

Intégrité et éthique : Nous maintenons l'intégrité et l'éthique dans toutes nos activités de certification. Nous évitons tout conflit d'intérêts, nous sommes impartiaux et nous assurons que nos certifications sont basées sur des preuves objectives.

Conformité aux normes : Nous nous conformons aux normes nationales et internationales pertinentes pour garantir la qualité et la crédibilité de nos certifications.

Confidentialité : Nous respectons la confidentialité des informations de nos clients et candidats à la certification, conformément aux lois applicables.

Compétence du personnel : Nous veillons à ce que notre personnel soit qualifié, compétent et formé de manière continue pour assurer l'excellence dans nos services de certification.

Transparence : Nous fournissons des informations claires et précises sur nos processus de certification, les coûts associés et les étapes du processus.

Amélioration continue : Nous cherchons en permanence des moyens d'améliorer nos processus, nos systèmes et nos services pour garantir l'excellence et la satisfaction du client.

Satisfaction du client : Nous nous engageons à satisfaire les besoins de nos clients en fournissant des services de certification de qualité et en traitant leurs préoccupations de manière efficace.

Cette politique est notre engagement envers la qualité, la transparence et la satisfaction du client dans toutes nos activités de certification. Elle est communiquée à l'ensemble de notre personnel et mise à la disposition de nos clients et parties prenantes ».

Le 10 juin 2023

Rachid ADJEL

Le Gérant